

Loi

Générale

modern

Loi n° 06/AN/08/6ème L portant ratification d'un Accord de Prêt entre la République de Djibouti et le Fonds d'Abu-Dhabi de Développement.

n° 06/AN/08/6ème L

Ministère
CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Date de publication
3 avril 2008

Numéro JO
n° 7 du 15/04/2008

Date du numéro
15 avril 2008

INTRODUCTION

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL